

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

PARTICIPER À UNE CONVERSATION – COURS 1

FRE-3101-1

Novembre 2019

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances .....	3
La pondération .....	3
Les savoirs.....	3
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée .....	4
La composition de l'épreuve.....	4
L'outil de collecte de données .....	4
Le matériel autorisé.....	4
Les outils de jugement .....	5
Le seuil de réussite .....	5
La reprise.....	5
<b>Annexe</b> .....	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle .....	9

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

<b>Renseignements généraux</b>	
<p><b>Domaines généraux de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et bien-être</li> <li>• Vivre-ensemble et citoyenneté</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Familles de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer</li> <li>• S'exprimer</li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, langue seconde</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à une conversation</li> </ul>
<b>Éléments essentiels visés par l'évaluation</b>	
<p><b>Compétence disciplinaire 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interagir en français</li> </ul>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication langagière</li> <li>• Grammaire du texte</li> <li>• Grammaire de la phrase</li> <li>• Éléments de la langue orale</li> <li>• Lexique</li> <li>• Variétés de langue</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	
<p><b>Critères d'évaluation de la compétence 1</b></p> <p>1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur</p> <p>1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

##### 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Livrer un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur

##### 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire simple qui est juste et approprié

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide de la tâche liée aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 100 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

### Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de 3<sup>e</sup> secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 3<sup>e</sup> secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Interagir en français » se tient lors d'une seule séance.

Durée : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve (ex. : 40 minutes pour la préparation et 3 minutes pour la discussion).

### La composition de l'épreuve

La tâche est à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve. Elle doit permettre à l'adulte de démontrer sa capacité à communiquer efficacement avec son interlocuteur et à appliquer les conventions linguistiques et de la communication. Pour établir l'ampleur de la tâche, la personne qui conçoit l'épreuve s'appuie sur l'exemple ci-dessous :

#### Exemple de tâche

Lors de la séance d'évaluation, l'adulte se prépare d'abord à l'interaction en lisant des textes qui totalisent un maximum de 400 mots et qui portent sur un sujet de la vie courante. L'adulte participe ensuite à une discussion d'environ 3 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant sur le sujet abordé dans les textes.

### L'outil de collecte de données

- Interaction orale entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

### Le matériel autorisé

Au cours de la préparation à l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Tous les documents sont en version papier.

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, aucun matériel n'est autorisé.

### Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>3</sup>. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle, la personne qui conçoit l'épreuve pourrait prévoir une grille d'observation en complément du *Guide de correction et d'évaluation*.

### Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

### La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

---

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.





**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À  
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**



Formation générale des adultes

# ÉVALUATION

## Grille d'évaluation à interprétation critérielle

\_\_\_\_\_

Nom de l'adulte

\_\_\_\_\_

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

\_\_\_\_\_

Date

Programme de la formation de base diversifiée  
*Français, langue seconde*

Cours  
*Participer à une conversation*  
FRE-3101-1

## Compétence 1 : Interagir en français (100 %)

### Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence <b>marquée</b>	Manifestation d'une compétence <b>assurée</b>	Manifestation d'une compétence <b>acceptable</b>	Manifestation d'une compétence <b>peu développée</b>	Manifestation d'une compétence <b>très peu développée</b>	Note
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message <b>parfaitement</b> adapté aux éléments de la communication langagière 15	Message <b>très bien</b> adapté aux éléments de la communication langagière 12	Message <b>bien</b> adapté aux éléments de la communication langagière 9	Message <b>peu</b> adapté aux éléments de la communication langagière 6	Message <b>très peu</b> adapté aux éléments de la communication langagière 3			___/15
	Il livre un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur.	Message : • <b>très</b> cohérent • <b>très bien</b> adapté aux interventions de son interlocuteur 35	Message : • cohérent • <b>bien</b> adapté aux interventions de son interlocuteur 28	Message <b>généralement</b> : • cohérent • adapté aux interventions de son interlocuteur 21	Message : • <b>plus ou moins</b> cohérent • <b>peu</b> adapté aux interventions de son interlocuteur 14	Message : • <b>peu</b> cohérent • <b>très peu</b> adapté aux interventions de son interlocuteur 7			___/35

**Compétence 1 : Interagir en français (100 %) (Suite)**

Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence <b>marquée</b>	Manifestation d'une compétence <b>assurée</b>	Manifestation d'une compétence <b>acceptable</b>	Manifestation d'une compétence <b>peu développée</b>	Manifestation d'une compétence <b>très peu développée</b>	Note
<b>1.2</b> <b>Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</b>	<b>Il applique les règles de la grammaire de la phrase.</b>	Règles de la grammaire de la phrase appliquées correctement  20	Règles de la grammaire de la phrase <b>généralement</b> appliquées correctement  16	Règles de la grammaire de la phrase <b>plus ou moins</b> appliquées <b>correctement</b> ; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension  12	Règles de la grammaire de la phrase <b>plus ou moins</b> appliquées <b>correctement</b> ; les erreurs nuisent à la compréhension  8	Règles de la grammaire de la phrase <b>rarement</b> appliquées <b>correctement</b> ; les erreurs nuisent <b>grandement</b> à la compréhension  4	___/20
	<b>Il tient compte des éléments de la langue orale.</b>	Éléments de la langue orale pris en compte de façon attentionnée, ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur  15	Éléments de la langue orale <b>généralement</b> pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur  12	Éléments de la langue orale <b>plus ou moins</b> pris en compte, ce qui nuit <b>légèrement</b> à la communication  9	Éléments de la langue orale <b>peu</b> pris en compte, ce qui nuit à la communication  6	Éléments de la langue orale <b>très peu</b> pris en compte, ce qui nuit <b>grandement</b> à la communication  3	___/15
	<b>Il utilise un vocabulaire simple, qui est juste, et approprié.</b>	Vocabulaire : • simple • juste • <b>toujours</b> approprié  15	Vocabulaire <b>généralement</b> : • simple • juste • approprié  12	Vocabulaire : • <b>plus ou moins</b> juste • <b>généralement</b> approprié  9	Vocabulaire : • <b>peu</b> juste • <b>plus ou moins</b> approprié  6	Vocabulaire : • <b>très peu</b> juste • <b>peu</b> ou <b>très peu</b> approprié  3	___/15

**Note** : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Note pour la compétence : \_\_\_\_\_/100**

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 